



Rapport d'activité 2015



Edito



**Jacques
AUZOU**

Maire de
Boulazac-Isle-
Manoire
Président du
Grand Périgueux

2015 a été une année riche d'engagement de projets, d'évolution de compétences, dans un contexte financier pourtant empreint de turbulences  aux baisses drastiques des dotations.

Dans le cadre du projet de mandat adopté,  les premières actions concrètes ont vu le jour. Le renouvellement important du parc de bus, la mise en place d'un système de billetterie moderne, la réalisation du pont de Gravelle, le transfert d'itinéraires communautaires de contournement routier ont constitué une part importante des réalisations dans le domaine des déplacements.

La signature du contrat de ville et du programme de rénovation urbaine du quartier du bas chamiers marque un engagement fort de l'agglomération dans la politique de la ville.

En terme de développement économique, 2015 signifie le démarrage des travaux du nouveau parc d'activité sol de dime à Chancelade et le nouveau succès de FODALI. Enfin, s'agissant de travaux, il faut rappeler l'ouverture de l'innovante station d'épuration à Boulazac et l'ouverture de la nouvelle piscine à Périgueux.

Ainsi, 2015 tient le cap fixé par le projet de mandat, volontaire en investissement, avec 14,7M€ réalisés, rigoureux en gestion avec une épargne nette satisfaisante à 4,6 M€, grâce aux efforts de gestion, ~~quoiqu'en baisse du fait de la réduction de près de 1 M€ de la DGF.~~

Le rapport d'activité qui vous est transmis permet aussi de mesurer le rôle de plus en plus affirmé de l'agglomération dans la vie quotidienne des habitants et le développement de notre territoire, à la veille de nouvelles évolutions de périmètre et de compétences qui marqueront les prochaines années. 

La gouvernance



**Antoine
AUDI**

Maire de Périgueux
1^{er} Vice-Président
du Grand Périgueux



**Christian
LECOMTE**

Maire
de Champcevinel
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Jean-Pierre
ROUSSARIE**

Maire de Coulounieix-
Chamiers
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Francis
COLBAC**

Maire de Trélassac
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Jean-Pierre
PASSERIEUX**

Maire délégué de Saint-
Laurent-sur-Manoire
(Boulazac-Isle-Manoire)
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Marie-Hélène
BORAS**

Conseillère Municipale
de Périgueux
Vice-Présidente
du Grand Périgueux



**Stéphane
MOTTIER**

Maire de Saint-
Antoine-d'Auberoche
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Pascal
PROTANO**

Maire de Coursac
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Jean-François
LARENAUDIE**

Maire de Notre-
Dame-de-Sanilhac
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Bernadette
PAUL**

Maire de Razac-sur-
l'Isle
Vice-Présidente
du Grand Périgueux



**Elisabeth
DARTENCET**

2^e Adjointe au Maire
de Périgueux
Vice-Présidente
du Grand Périgueux



**Jean-Marie
RIGAUD**

Maire de Marsac-
sur-l'Isle
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Alain
COUNIL**

Maire délégué d'Atur
(Boulazac-Isle-Manoire)
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Bernard-Henri
SUBERBERE**

Adjoint au maire de
Boulazac-Isle-Manoire
Vice-Président
du Grand Périgueux



**Marie-Hélène
BELOMBO**

Maire de Château-
l'Evêque
Vice-Présidente
du Grand Périgueux



**Christelle
BOUCAUD**

Maire d'Agonac
Conseillère
déléguée du Grand
Périgueux



**Michel
BUISSON**

Maire d'Annesse-
et-Beaulieu
Conseiller du Grand
Périgueux



**Stéphane
DOBBELS**

Maire de Cornille
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Hussein
KHAIRALLAH**

Adjoint au Maire
de Périgueux
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Martin
LARRE**

Maire de Le Change
Conseiller délégué
du Grand Périgueux
Président de l'EPIC
Péribus



**Jean-François
MATHIEU**

Maire de Saint-
Geyrac
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Michel
BEYLOT**

Maire de Bassillac
Conseiller du Grand
Périgueux



**Serge
BREAU**

Maire de Milhac
d'Auberoche
Conseiller du Grand
Périgueux



**Véronique
CHABREYROU**

Maire de Mensignac
Conseillère
du Grand Périgueux



**Bernard
GEOFFROY**

Maire d'Escoire
Conseiller du Grand
Périgueux



**Vincent
LACOSTE**

Maire de La Douze
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Daniel
LE MAO**

Maire d'Antonne-et-
Trigonant
Conseiller du Grand
Périgueux



**Laurent
MOSSION**

1^{er} Adjoint au Maire
de Périgueux
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Jean-Pierre
BONNET**

Maire d'Eyliac
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Alain
BUFFIERE**

Maire de Sarliac
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Jean-Claude
DESPLAT**

Maire de Blis-et-
Born
Conseiller du Grand
Périgueux



**Liliane
GONTHIER**

Maire déléguée
de la commune de
Boulazac (Boulazac-
Isle-Manoire)
Conseillère déléguée
du Grand Périgueux



**Christian
LAROCHÉ**

Maire de Marsaneix
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Alain
LE PAPE**

Maire de la Chapelle
Gonaguet
Conseiller délégué
du Grand Périgueux



**Marie
MOULENES**

Conseillère municipale
de Périgueux
Conseillère déléguée
du Grand Périgueux



Daniel REYNET

Maire de Saint-Pierre-de-Chignac
Conseiller du Grand Périgueux



Bernadette SALINIER

Maire de Sainte-Marie-de-Chignac
Conseillère du Grand Périgueux



Nathalie SALOMON

Conseillère municipale de Trélissac
Conseillère déléguée du Grand Périgueux



Yves SCHRICKE

Conseiller délégué du Grand Périgueux
Conseiller municipal de Coulounieix-Chamiers



Clovis TALLET

Maire de Saint-Crépin-d'Auberoche
Conseiller délégué du Grand Périgueux



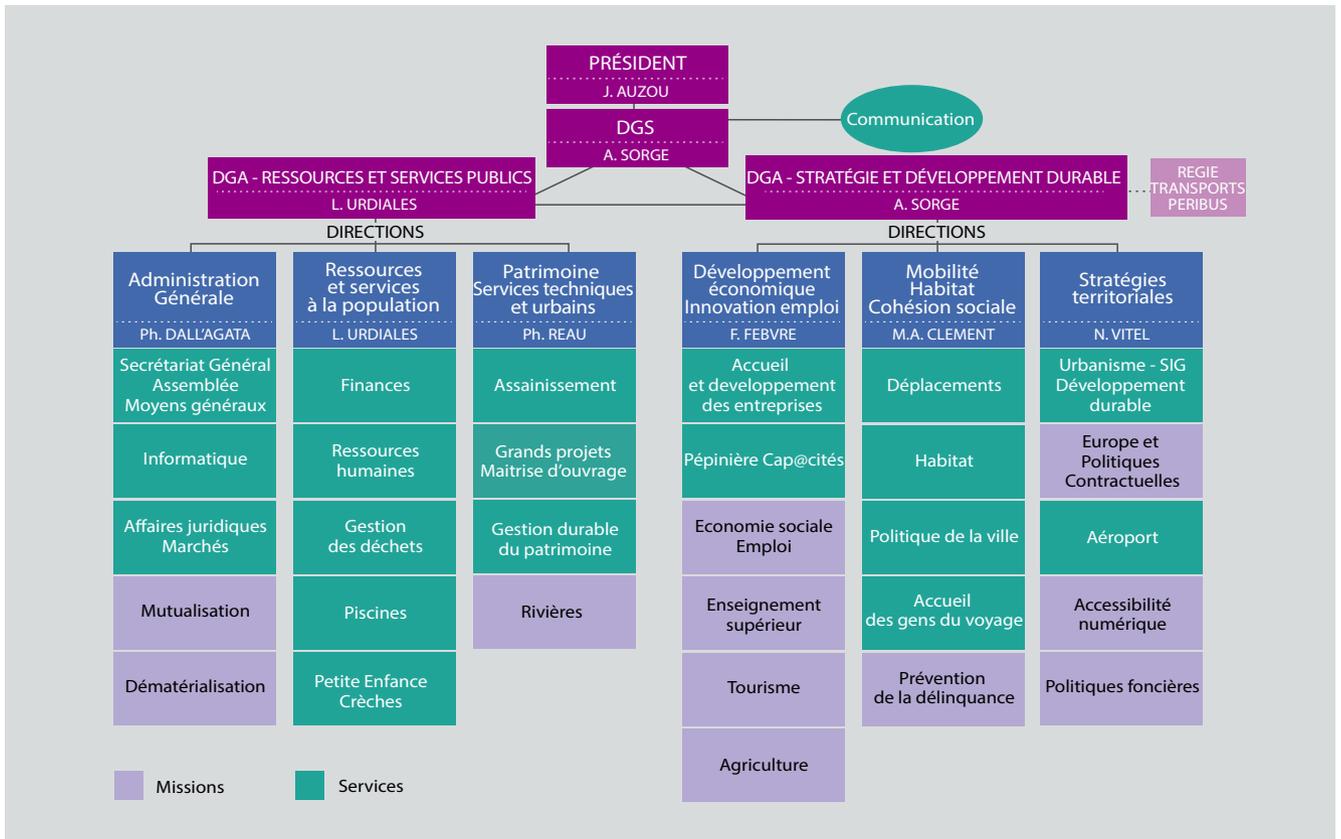
Gérard TENAILLON

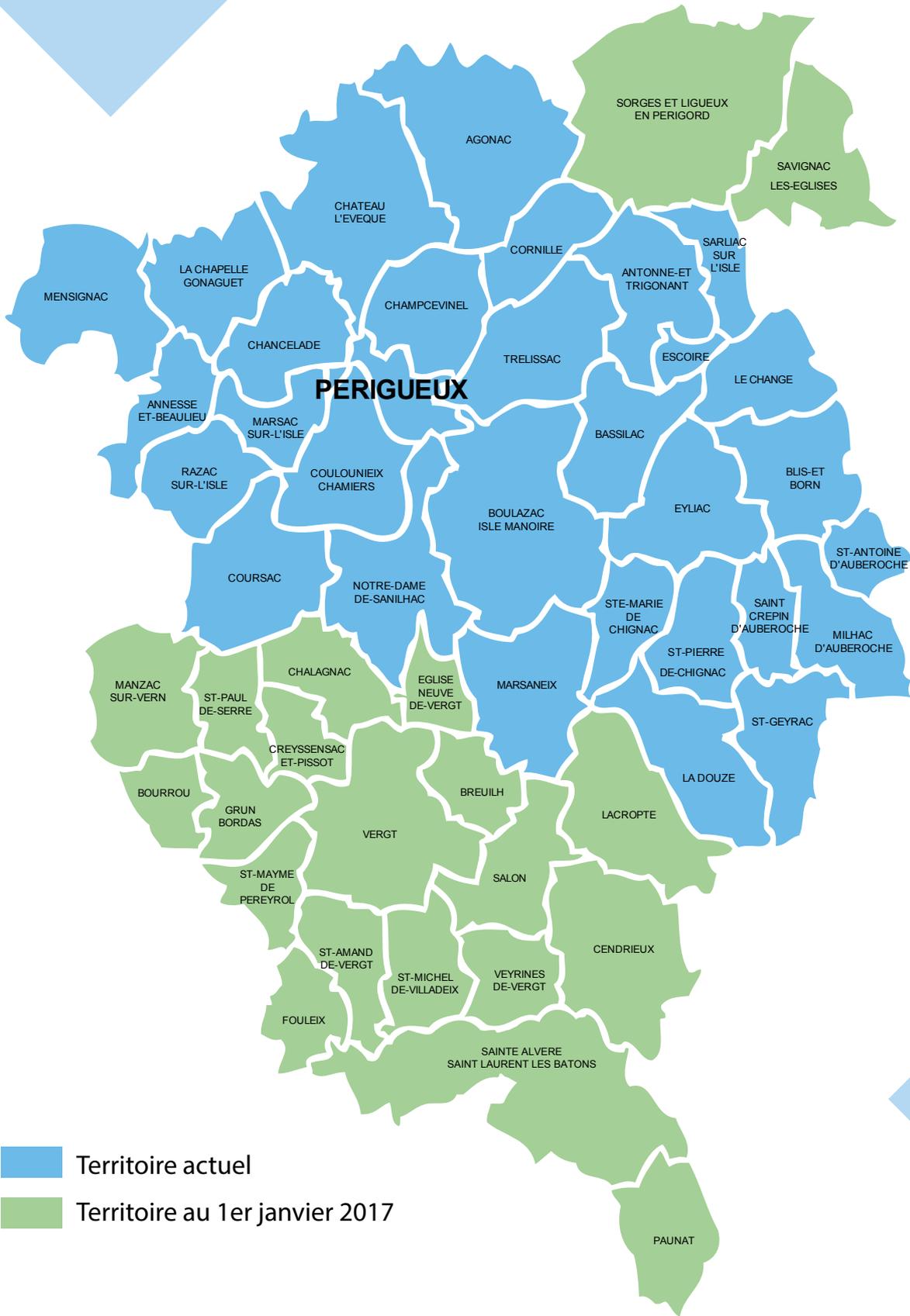
Conseiller municipal de Périgueux
Conseiller délégué du Grand Périgueux



Michel TESTUT

Maire de Chancelade
Conseiller Délégué du Grand Périgueux





Finances

Objectifs

Le service a pour objectifs :

- D'élaborer, avec une perspective pluriannuelle, les 10 budgets du Grand Périgueux, sous l'autorité du Président, le pilotage de la direction générale et en collaboration avec l'ensemble des services.
- De suivre l'exécution des budgets et de tenir la comptabilité du Grand Périgueux, de gérer la dette et la trésorerie.
- De participer activement au pilotage financier et à l'optimisation des ressources de l'Agglomération (planification pluriannuelles, réalisation d'études financières et fiscales d'optimisation, appui aux services...).

Les réalisations budgétaires

Le niveau de réalisation des dépenses et des recettes de fonctionnement est très proche des 100%.

Grâce à la bonne réalisation des recettes, l'épargne brute est sensiblement plus forte que la prévision. A 12,7%, le taux d'épargne brute réalisé est d'un bon niveau.

De même, l'épargne nette est tirée vers le haut à plus de 4,6M€.

Entre 2014 et 2015, le niveau des investissements a progressé de 1 000 000€, soit 8%, pour se situer à 14,61 M€. Le taux de réalisation des dépenses d'investissement, qui était de 66 % en 2014, passe à 78 %.

La prospective financière

Dans un contexte particulièrement difficile lié aux baisses drastiques des dotations, le séminaire relatif aux orientations budgétaires a eu lieu le 14 novembre à Coursac. Il a révélé qu'afin de préserver une capacité à investir, l'agglomération devrait engager un certain nombre de mesures.

Différents leviers ont été envisagés :

- Majoration du coefficient multiplicateur de la Taxe sur les surfaces commerciales
- Répartition paritaire du Fonds de péréquation intercommunale et communale
- Partage du foncier bâti sur les nouvelles installations d'entreprises
- Développement de l'intégration fiscale notamment par le transfert des centres de loisirs et le transfert fiscalisé du contingent SDIS
- Transfert de la taxe de séjour
- Développement de la mutualisation
- Optimisation de certains services

Les taux d'imposition

Comme en 2014, les taux d'impositions n'ont pas évolué en 2015, ils se maintiennent aux niveaux suivants :

Cotisation foncière des entreprises	27,76 %
Taxe d'habitation	7,51 %
Taxe sur le foncier bâti	0 %
Taxe sur le foncier non bâti	4,73 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10,20 %

La refonte de l'organisation budgétaire comme amortisseur à la baisse de la DGF

En 2015, le Grand Périgueux a créé 4 budgets annexes supplémentaires : Outre le transfert de la ville de Périgueux, du budget aéroport, 3 budgets annexes créés : déchets, petite enfance et piscines. Ainsi, environ 17 M€ de recettes ont été sorties du budget principal, ce qui a permis de les soustraire au prélèvement pour le redressement des comptes publics, assis sur les recettes de fonctionnement du budget principal.

Perspectives 2016

- Réalisation d'un pacte fiscal, financier et de solidarité dans le cadre de l'extension de la communauté
- Etude sur le transfert de nouvelles compétences : contingent incendie, emploi, tourisme.
- Etude d'optimisation de la taxe sur les surfaces commerciales
- Mise en place de la taxe de séjour
- Mise en place d'un nouvel outil de prospective financière
- Préparation du passage au 1^{er} janvier 2017, à la réception dématérialisée des factures fournisseurs

La renégociation de la dette

En termes d'économies de fonctionnement, l'année 2015 a été marquée par la renégociation de la dette du Grand Périgueux.

7 lignes d'emprunts ont été rachetées par l'Agence France locale ce qui générera pour le Grand Périgueux **une économie de frais financiers de 147 000 €**, le taux moyen de la dette baissant ainsi de 0,46 points.

Concernant les emprunts réalisés en 2015, ils présentent les caractéristiques suivantes :



Chiffres clés

Principaux ratios financiers	CA 2015	Évolution 2014/2015
Rapport au potentiel fiscal moyen des CA	-30,16%	
Rapport au CIF moyen des CA	-20,68%	
Épargne brute	8 280 091	2,31%
Épargne nette	4 608 554	20,71%
Taux d'épargne	12,75%	-1,97%
Financement des Inv par l'emprunt	29,90%	
Financement des inv par les subventions	14,46%	26,57%
Charges de perso/recettes réelles de fonctionnement	25,76%	2,06%
Charges de perso/recettes réelles de fonctionnement corrigées des attributions de compensation	33,76%	-0,11%
Capacité de désendettement au 31/12	4,72	39,84%

Les réalisations budgétaires

Nature	Total budget 2015	Réalisations 2015	Taux de réalisation
Recettes de fonctionnement	64,57	64,96	100,60%
Dépenses de fonctionnement	57,23	55,95	97,76%
Intérêts de la dette	0,78	0,73	93,89%
Épargne brute (RF-DF)	6,56	8,28	126,16%
Capital de la dette (hors renégo 2015)	3,88	3,67	94,63%
Épargne nette	2,69	4,61	171,66%
Recettes d'Investissement hors emprunt	13,65	8,73	63,97%
Emprunts (hors renégo 2015)	8,23	4,81	58,49%
Dépenses d'Investissement hors dette	18,71	14,61	78,11%
Total du budget	80,59	74,96	93,01%

(en millions d'€, budgets consolidés, mouvements réels, hors subventions entre budgets)

Ressources humaines



Organisation des temps de travail

Depuis l'évolution récente des compétences et les modifications du périmètre du territoire de l'intercommunalité, plusieurs rythmes de travail cohabitent.

Une démarche d'étude et de concertation a donc été conduite avec pour objectifs : d'**homogénéiser les temps de travail** (plus d'équité, d'efficacité, moderniser et de simplifier la gestion administrative,...) et une **meilleure gestion de la**

planification des congés (baisser le recours aux remplacements).

Les agents ont pu exprimer leur souhait via les représentants du personnel et par voie électronique (**taux de participation : 71.46%**).

Le temps de travail de référence souhaité à 81,91% fut le 39h. Les services ont donc réorganisé leur fonctionnement sur cette base (modification des heures d'ouvertures des structures, planification des congés,...).

Dans la concertation, il a été acté également, de **recruter des emplois aidés en 2016** pour renforcer et rationaliser les pôles de remplacements au service petite enfance et gestion des déchets ménagers. Des emplois à temps non complet ont été transformés en emploi à temps complet.



Mise en place de l'Entretien professionnel

L'équipe du Service des Ressources Humaines (SRH), assisté d'un consultant, a piloté dans le cadre d'une démarche projet de mars à septembre 2015, la **mise en place de l'entretien professionnel**.



À ce titre, des groupes miroirs (90 agents) ont été créés pour recueillir leurs attentes et co construire le document support de l'entretien professionnel annuel entre l'évalué et l'évaluateur. Un guide a été adjoint à la procédure.

La direction a organisé parallèlement, comme le prévoit le dispositif, la définition des objectifs de service, déclinables pour les agents. Les entretiens ont eu lieu dans le second trimestre 2016. Ainsi, 75% d'agents au 31/12/2016 étaient destinataires de leur compte rendu de l'entretien professionnel de 2015 validé.

Formation

337 agents sont partis en formation au moins une fois, soit 1319 jours, et donc un **taux de départ en formation de 78%**, pour un budget d'un peu moins de **63 000 euros**.



13 personnes ont réussi des concours et/ou examens professionnels sur 29 passages, soit un **taux de réussite de 44%**. 23 agents sont partis en préparation concours/examen en 2015.

14 formations personnelles ont été entreprises ainsi que **8 actions DIF** (droit individuel à la formation) pour principalement des formations liées aux espaces verts ou à la petite enfance.

L'année 2015 a été marquée par la tenue de formations obligatoires : des 10 membres élus du CHSCT (5 jours par agent) et des 33 évaluateurs dans le cadre de la mise en place de l'entretien professionnel (2 jours par encadrants). Le Grand Périgueux continue d'encourager les agents à développer leurs compétences de base (lecture, écriture etc..) : 4 agents formés sur 30 jours.

Hygiène et sécurité

Concernant les questions de formation, d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, l'agglomération a dû réorganiser des bureaux (travaux pour le Service Urbanisme Mutualisé (SUM), assainissement, extension des vestiaires au CT...). Par ailleurs, **31.8% des formations réalisées** concernent l'**hygiène et la sécurité** (PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, sécurité incendie, habilitation électrique, CACES, secourisme) soient plus de 410 jours de stage. Un **réseau des assistants de prévention** est présent toute l'année sur ces questions. En 2015 les sessions de **formation PRAP** ont continué : 5 sessions organisées par deux formateurs en interne (47 agents formés).

Le **taux d'absentéisme pour raison de santé est de 8,28%** (taux national 8,8% pour l'ensemble des collectivités territoriales) avec une durée moyenne d'arrêts pour maladie ordinaire par agent de 39 jours au lieu de 21 jours (pour l'ensemble des collectivités territoriales).



Action sociale

Plus de **2 296 prestations** (et 240 au titre de la billetterie) ont été attribuées à l'ensemble des adhérents (78% de l'effectif) au CNAS-CDAS. Le **budget** qui y est consacré correspond à **110 629 euros**. Une **subvention est versée** également à l'**association du personnel du Grand Périgueux** de l'ordre de **28 521 euros**, qui lui permet entre autres d'organiser l'arbre de Noël, de participer à des manifestations sportives (tournoi de foot, 10kms canal) et de tenir une billetterie à destinations des agents (4 420 tickets vendus).

Perspectives 2016

- La mise en place d'un nouveau régime indemnitaire : classification des emplois (fonctions, sujétions, encadrement, expertise,...) ; mise en place d'une part variable liée l'engagement et à la gestion de l'absentéisme) ; participation employeur sur les contrats de prévoyance,...
- La préparation de l'extension du territoire au 1/1/2017 : prise en compte de nouvelles compétences, transferts des agents, nouvel organigramme,...



Chiffres clés

418 agents

(dont 12 agents mis à disposition d'un établissement extérieur).

Ses principales caractéristiques

Effectif par compétences :

Enfance : 213 soit 51% de l'effectif

Gestion des déchets : 87 soit 21% de l'effectif

Administration : 77 soit 18% de l'effectif

Piscines : 30 soit 7% de l'effectif

Aéroport : 11 soit 3% de l'effectif

63,15 % de l'effectif est féminin,
avec une moyenne d'âge proche de 44 ans.

Masse salariale : 16.7 millions

78 % de départ en formation

8,28 % d'absentéisme pour raison de santé

Administration générale



Trois pôles d'activité

L'Administration Générale et les affaires juridiques regroupent principalement 3 pôles d'activités :

- l'accueil et la gestion logistique de la structure
- l'organisation et le suivi des procédures administratives
- les affaires juridiques

Bilan 2015

L'accueil et la gestion logistique de la structure concerne :

- la gestion dans une logique de développement durable de la flotte automobile, la reprographie, la téléphonie, des fournitures administratives, du mobilier etc.
- la gestion de la documentation et des archives.
- la gestion des assurances

L'organisation et le suivi des procédures administratives

C'est l'organisation des assemblées d'élus, la rédaction et le suivi des actes administratifs (arrêtés, délibération), le traitement du courrier, etc...



Quelques éléments

- Prise en charge de l'enregistrement des factures et intégration à l'outil de gestion comptable (un agent dédié)
- Poursuite de la politique d'achat durable à la fois en matière environnementale mais aussi en matière sociale.
- Préparation de la mise en place des outils de dématérialisation du circuit des procédures de rédaction des projets de délibérations et d'envois des ordres du jour aux élus par voie dématérialisée. Acquisition de deux logiciels dédiés et de tablettes tactiles pour les élus.
- Mise en place des partenariats sportifs : 5 sportifs de haut niveau, 32 clubs sportifs, et 16 manifestations culturelles auxquels le Grand Périgueux s'associera. Le budget de ces partenariats pour l'année 2016 est de l'ordre de 500 000 €.



Quelques éléments

Les affaires juridiques

C'est :

- l'assistance juridique aux services, le contrôle des actes de la collectivités et le suivi des contentieux et précontentieux.
- La gestion des marchés publics.

- 2 contentieux en cours
- 2 procédures de référé-expertise
- Divers conseils de montages juridiques aux services
- Conseils juridiques aux communes
- Contrôle et suivi de 51 procédures de marchés publics
- Organisation de 10 commissions d'appels d'offres et 4 jurys de concours.



Perspectives 2016

- Travail préparatoire à l'extension du territoire
- Préparation et adoption du schéma de mutualisation
- Etudes d'une gestion dématérialisée des documents (GED) et flux courrier
- Dématérialisation de convocations et dossiers des bureaux et conseils



Chiffres clés

Organisation administrative

15 bureaux

11 conseils communautaires

242 délibérations

475 actes administratifs (délibération, décisions, arrêtés etc.) et transmission au contrôle de légalité.

Traitement du courrier

10 000 courriers entrants

30 000 courriers sortants

Budget 2015

395 000 € de fonctionnement

Communication

Bienvener !

LE GRAND
Perigueux
Communauté d'Agglomération



Mise en place d'une communication interne avec création de deux supports destinés au personnel

- Agglo-Fil, un magazine de 12 pages adressé au domicile des agents (deux exemplaires en 2015)
- Fil d'agglo, un journal-affiche apposé dans tous les lieux de travail permettant une régularité de l'information entre les deux magazines internes (deux exemplaires en 2015)



- Réalisation du guide de l'entretien professionnel

De l'info pour tous

- 4 numéros de Forum
- 4 lettres « Info élus » dématérialisées sur Extranet Elus
- 11 Magazines Tv
- Par ailleurs en 2015, 3 lettres des Relais Assistants Maternels
- Création de divers encarts de promotion de l'agglo pour supports externes
- Création de visuels avec le logo GP pour l'aéroport
- Création de différents supports internes (rollup...)
- Veille sur les sites Internet
- Préparation de la nouvelle maquette de notre magazine « Forum »





Vers une marque de territoire

- Réalisation de l'étude de création d'une marque de territoire
- Préparation de la future prise de compétence « Développement produits-touristiques » (préparation d'un livret touristique)

Chiffres clés

272 000 visites sur notre site internet en 2015,

soit environ **23 000 par mois**

+18% par rapport à 2014

Grands rendez-vous

- Foire expo
- Création de panneaux pour divers événements (Salon Agir, Félibrée)



FIL d'agglo

820. 1 an déjà



Perspectives 2016

- Création d'une nouvelle maquette de magazine avec une nouvelle ligne éditoriale
- Événementiel : coordination de l'accueil de la 17^e fête européenne du camping-car en mai 2016

Communication touristique :

- animation d'un groupe de travail sur la création d'un schéma de destination touristique
- Calage-Refonte du site Péribus à la nouvelle charte Déplacement.
- Création d'une marque de territoire

Gestion du patrimoine

L'organisation du service

Ce service est organisé à la fois en régie direct (7 agents) et par de multiples marchés de prestations. La gestion patrimoine concerne les travaux d'entretien et de maintenance préventive, corrective et curative, le nettoyage des bâtiments et des espaces foncier (crèches, piscines, bâtiments administratifs, déchèteries...), etc.



Les principales actions 2015

- Mise en place de la mission de l'Agenda d'Accessibilité Programmée
- Gestion des extensions des voies vertes
- Remise en peinture sites Aquacap et aménagement extérieur (plantation, remplacement mobilier extérieur)
- Aménagement Patio Siège
- Remplacement menuiserie siège 1re tranche
- Remise en état du bac de Campniac compris contrôle décennal
- Diagnostic platelage passerelle Japhet et Barnabé
- Mise en éclairage passerelle Izards
- Prestation multiple de mise en peinture sur sites crèches et CTGD
- Prestations multiple de création d'ouverture sur sites crèches
- Télésurveillance et mise sous alarme de l'ensemble des sites Crèches
- Réparation sur le cheminement et les passerelles de la voie verte
- Réfection voirie en enrobé parcs d'activités.



Chiffres clés

Batiment

25000 m² pour **45 bâtiments**

Foncier non bâti entretenu

111 ha (parcs d'activités-
emprises foncières ...)

Surface entretenue en régie

4 ha (crèches-bâtiments
techniques...)

Voie Verte

20 km linéaire

27 ha de surface entretenues

30 km de berges entretenues



Linéaire routier

52 km

Coût

1,5 M€ de frais de
fonctionnement

Interventions en régie

750 interventions pour
la maintenance courante,
plusieurs petites opérations
d'aménagement et de
rénovation, avec 16 000 euros
de matériaux

650 interventions pour
l'entretien des espaces verts et
l'aménagement minéral

Perspectives 2016

- Prise en compte de l'extension du territoire et des compétences au 1^{er} janvier 2017.
- Développement d'un outil de gestion du patrimoine
- Renouvellement d'une centaine de candélabres avec passage à la technologie LED sur le parc d'activités Péri-Ouest deuxième et dernière tranche.



Gestion des déchets ménagers et assimilés



Organisation du service

Sur l'ex territoire de la CAP, le service de collecte est assuré en régie pour le ramassage des déchets ménagers et assimilés, la gestion des hauts de quais des déchèteries, la collecte du verre, du papier et le compactage des caissons de déchèteries.

La collecte et le traitement des caissons de déchèteries sont assurés par deux prestataires dans le cadre d'un marché de prestations de service.

Sur l'ex CCIMP, SUEZ Environnement assure, dans le cadre d'un marché de prestations de services, la collecte des ordures ménagères, des sacs jaunes, des bornes à verre et des bornes à papiers.

Il gère des hauts de quais de déchèteries ainsi que la collecte et le traitement des caissons de déchèteries. Le Grand Périgueux possède sept déchèteries et une mini-déchèterie sur la commune d'Agonac.

Évolution des tonnages collectés

Après cinq années de baisse consécutive, nous constatons une **augmentation des tonnages collectés d'ordures ménagères (+1,8%)**. Les tonnages de sacs jaunes sont stables. **La performance reste bonne à 55,9 kg/hab./an** (48 kg/hab./an au niveau national). Les tonnages de déchèterie diminuent de 1,3%. Diminution des tonnages de déchets verts (-10,5 %), de la ferraille (-16%), du gravât (-6%). Augmentation du bois (+15%), des DEEE (+11%) des déchets ménagers spéciaux (+22%) avec, notamment, une forte baisse de végétaux malgré une réduction du nombre de collecte en porte en porte.

Modernisation de la collecte

Dans le cadre du renouvellement du parc de bennes, la collectivité a fait l'acquisition de 2 bennes à chargement latéral supplémentaires, portant ainsi le nombre à 5 et d'une benne traditionnelle.



Perspectives 2016

- Assurer la reprise en régie de l'ancien territoire de l'ex CCIMP au 1^{er} juin 2016
- Elaborer un programme de déploiement de bornes enterrées

- et semi-enterrées sur le territoire de l'agglomération
- Préparer l'extension du territoire
- Continuer à développer des actions

- de prévention (compostage, gaspillage alimentaire etc.)
- Développer la collecte des textiles sur tout le territoire



Chiffres clés

Tonnes collectées

22 775 t (+1,8%) d'ordures ménagères
soit 247 kg/habitant.

5 163 t (stable) de sacs jaunes
soit 56,1 kg/habitant

2 608 t (+3%) de verre
soit 28,3 kg/habitant.

23 742 t (-1,3%) en déchèterie
soit 258 kg/habitant (-1,5%).

Taux de valorisation : **49%**

Redevance spéciale

1900 contrats

680 000 € de recette

Budget de fonctionnement

9 849 442 € (+1% par rapport à 2014)

Le **Taux de la TEOM** est de **10,20** depuis 2006

Composteurs individuels

476 composteurs distribués
soit une augmentation de 10% par rapport à 2014.

3 000 composteurs individuels sur le territoire.

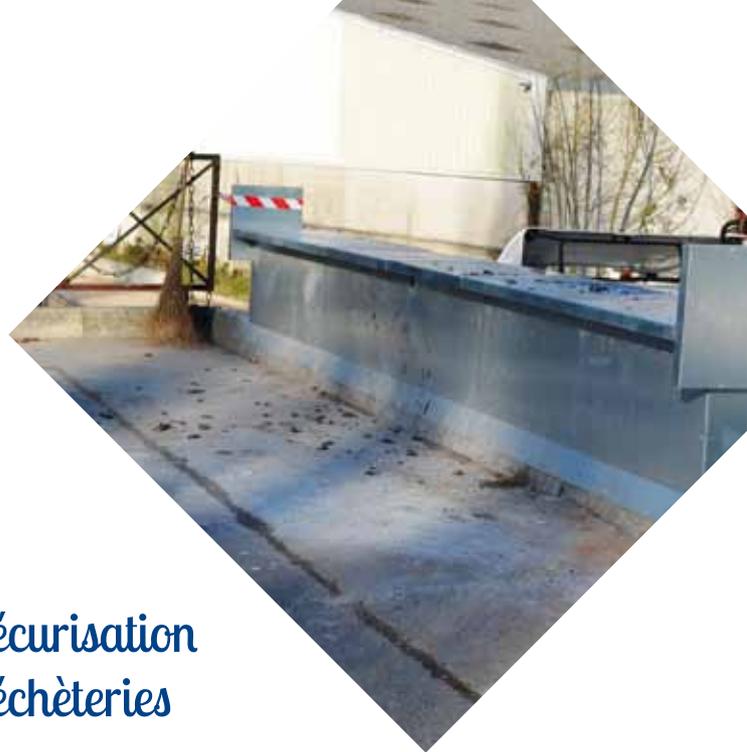
Composteurs collectifs

10 composteurs collectifs ont été installés,
portant ainsi le nombre à 22.

De plus, **11** composteurs pédagogiques
sont en service (milieu scolaire).

Actions ambassadeurs

Environ **3 000** personnes
ont rencontré les ambassadeurs du tri.



Sécurisation déchèteries

Après avoir sécurisé les déchèteries de Périgueux, Chancelade Coulounieix-Chamiers et Trélissac, celle de Boulazac l'a été en 2015. Un dispositif particulier a été installé pour le vidage du gravât, facilitant le vidage des usagers.

Politique déchets Bornes enterrées



Les élus ont validé une politique déchet qui fixe les niveaux de service et les modes de collecte en fonction des typologies du territoire. La collecte des déchets verts n'est plus assurée par la collectivité, mais un service de substitution payant a été mis en place. (le prix est de 10 € pour un m³ maximum). Dans le cadre de cette politique, les élus ont validé le principe de déploiement de bornes enterrées et semi enterrées sur l'agglomération.



Assainissement collectif

Une compétence partagée

En assainissement collectif, les communes assurent la collecte des eaux usées et le Grand Périgueux a en charge le réseau structurant urbain ainsi que le traitement des effluents dans ses stations d'épurations urbaines et péri-urbaines.

Le périmètre du service assainissement

Pour le système urbain : exploitation par contrats d'affermage confié par délégation

- à Suez-Lyonnaise des Eaux (durée 9 ans jusqu'au 31/12/2020) pour la station de Saltgourde (48 300 EH) et Trélissac (10 000 EH) et le réseau structurant rattaché.
- à Veolia (durée 12 ans jusqu'au 30/06/2025) pour la station de Lesparat (18 000 EH), puis Landry (36 600 EH depuis Mars 2015) et le réseau structurant rattaché.

Concernant les stations péri-urbaines

- 2 stations de Sarliac sur l'Isle sont gérées en affermage par la SOGEDO (jusqu'au 30 juin 2016)
- 14 stations sont gérées en régie
- 1 station (Saint Laurent sur Manoire Bourg) est mise hors service en novembre 2015 avec raccordement sur la station d'épuration de Landry

Amélioration de la qualité du service :

- installation de centrifugeuses pour une meilleure déshydratation des boues,
- engagements pour l'entretien du réseau structurant (curage, passage caméra), le suivi des ouvrages, des rejets,
- certification environnementale (ISO 14001) ainsi que pour la maîtrise énergétique (ISO 50001),
- reporting régulier de la gestion des ouvrages...
- mise en œuvre du nouveau contrat

Le service en régie :

Le service composé de trois agents remet à niveau les stations, procède à l'entretien régulier des ouvrages et participe à l'astreinte le weekend.



Chiffres clés

Ouvrages 2015

Urbain (gestion déléguée)

65 km de réseau structurant

24 postes de relèvement

2 stations (Trélissac, Saltgourde)

→ Lyonnaise des Eaux

14 km de réseau structurant

6 postes de relèvement

1 stations (Boulazac)

→ Véolia

Péri-urbain : 17 stations (gestion mixte)

15 600 m³ d'effluents traités par jour en moyenne

6 000 tonnes de boues brutes (soit 1 600 tonnes de matières sèches)

3 935 tonnes de compost épandues en agriculture

Près de 29 000 abonnés

Total Budget : **4 365 000 €**

Les études en 2015

Étude diagnostique du système d'assainissement collectif d'Antonne et étude de la faisabilité de l'assainissement collectif sur Escoire

Suite au schéma directeur, un programme de travaux a été proposé pour une mise en œuvre à partir de 2016.

Étude d'opportunité pour la mise en place d'un méthaniseur sur le territoire du Grand Périgueux

Étude pour la mise en place de l'autosurveillance des déversoirs d'orage et de débitmètres sur plusieurs postes de relevage en groupement de commandes avec les communes de Chancelade, Coulounieix-Chamiers et Périgueux.

Études réalisées dans le cadre d'un groupement de commandes avec Antonne-et-Trigonant et Escoire. Travaux prévus à partir de 2016

Étude sur l'opportunité de réalisation d'un méthaniseur permettant de traiter les déchets de collectivité et d'industries agro-alimentaires

Instrumentation de 8 déversoirs d'orages et 21 postes de relevage suite aux conclusions du schéma directeur de Saltgourde et d'Antonne



Les principales opérations d'investissement

Réseau de transfert des eaux usées de Boulazac

Fin des travaux de transfert des eaux usées de Boulazac de Lesparat vers la nouvelle station d'épuration de Landry.

Nouvelle Station d'épuration Landry à Boulazac

Fin des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de 36 600 EH (procédé Organica). Mise en eau en mars 2015. Mise à disposition de l'ouvrage le 01 juin 2015.

Mise en service de l'assainissement aux Andrivaux à Chancelade

(réseaux + station à filtres plantés de roseaux de 75 EH)

Travaux de mise en place de l'assainissement collectif à Blis-et-Born

pose de 2 250 ml de réseaux et construction d'une station d'épuration à filtres plantés de roseaux de 160 EH

2 M€ HT (Urbain et Péri urbain)

Travaux permettant de supprimer à terme la station de Lesparat (18 000 EH)

Construction de l'ouvrage dans le cadre d'un Bail Emphytéotique Administratif (B.E.A.) (montage financier particulier)

Travaux en groupement de commande avec Chancelade avec Grand Périgueux mandataire coordonnateur

Travaux en groupement de commande avec Blis-et-Born (Grand Périgueux mandataire coordonnateur)

Perspectives 2016

Outre la préparation de l'extension du territoire (8 nouvelles stations d'épuration), le programme d'études et de travaux se poursuivra avec notamment :

Les études

- Étude relative au délestage COUTRAS par De Gaulle et Mériller à Coulounieix-Chamiers
- Étude diagnostique du fonctionnement du système de collecte de la station de Landry en groupement de commandes avec les communes de Bassillac et Boulazac-Isle-Manoire

Les travaux

- Fin des travaux de mise en place du système d'assainissement collectif du bourg à Blis-et-Born
- Travaux de mise en place de l'autosurveillance des DO et de débitmètres sur des postes de relevage

De nouvelles compétences

- Dans cette même période se profile la prise en charge de nouvelles compétences dans le domaine de :
- l'assainissement et plus précisément la prise en compte de la totalité de la collecte des eaux usées : au 01/01/2018 ;
 - la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) : au 01/01/2018 ;
 - l'Eau potable : en 2020.

Assainissement non collectif

Deux principales missions

Lorsqu'il n'existe pas de réseaux d'assainissement collectif, toute habitation doit obligatoirement disposer d'une installation d'assainissement individuel en bon état de fonctionnement.

Le SPANC du Grand Périgueux a pour mission de veiller à la conformité de ces systèmes de traitement des eaux usées dits autonomes :

- **contrôles de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées,**
- **contrôles périodiques des installations existantes**
- contrôles lors de ventes immobilières.

Il intervient également pour conseiller les usagers, inciter et aider à la réhabilitation des installations non conformes : cela pour supprimer les pollutions diffuses, protéger nos ressources en eau et notre environnement.

En 2015

La gestion de l'Assainissement Non Collectif sur le territoire du Grand Périgueux est sectorisée :

- 18 communes (ex CAP) sont gérées par le SPANC en régie
- 15 communes (ex Isle Manoire) sont gérées par le SPANC en Délégation de Service Public (DSP) par contrat d'affermage avec VEOLIA (jusqu'en 2022).

En 2015, ont été réalisés :

- **Contrôle des installations neuves ou réhabilitées : 627**
- **Contrôle des installations existantes : 1 264**
- **Incitation à la réhabilitation des installations non-conformes pour les 33 communes en 2015**



Le Service

- Suivi des nouveaux agréments d'ANC (nouvelles filières : microstations, filtres compacts, filtre plantés etc...)
- Mobilisation de l'agglomération pour accompagner le premier programme de réhabilitation des points noirs sous convention de mandat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne (nouvelles modalités : 4 200€ d'aides possibles par installation).

On compte plus de **500 filières agréées** au 31 décembre 2015 toutes gammes confondues.

210 points noirs recensés sur l'ensemble du territoire du Grand Périgueux (chiffre en constante évolution).

Chiffres clés

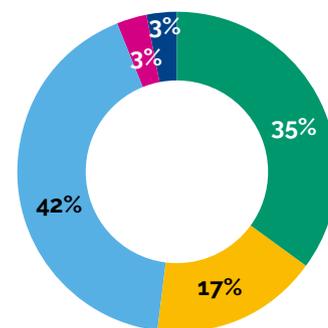
11 672 installations d'assainissement

non collectif sur l'ensemble du territoire.

1891 contrôles

sur l'ensemble du territoire.

Etat du parc au 31 décembre 2015 sur les 33 communes :



- Absence de défauts et conforme neufs
- Avec recommandations de travaux ou travaux d'entretien
- Non conformes
- Points noirs
- Autres (Dossiers de réhab déposés ou en cours de travaux, raccordement au collectif imminent, etc)

Perspectives 2016

- Suite des réhabilitations des dispositifs non conformes
- Lancement de la deuxième opération subventionnée sous convention de mandat par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (objectif 35 à 40 dossiers)
- Poursuite des actions de communication en matière d'assainissement non collectif.
- Préparation de la future extension du territoire du Grand Périgueux

517 installations ont été réhabilitées sur l'ensemble du territoire du Grand périgueux (dont 314 sur le territoire de l'ex CAP), depuis le début des diagnostics en 2006.

Total Budget : **268 000 €**

Voirie



Itinéraire alternatifs

Un des objectifs du projet de mandat consiste à « améliorer la mobilité intra-communautaire pour les habitants et les entreprises du territoire ».

Dans cette optique, une des premières actions engagées a été le renforcement des itinéraires existants afin d'en faire des circuits alternatifs de contournement. L'année aura été consacrée à la définition des axes concernés, à s'assurer de leur pertinence et à définir les travaux à réaliser sur chaque axes afin d'apporter des conditions de confort.

Pour cela, le Grand Périgueux a signé une convention de



co-maitrise d'ouvrage avec le Conseil départemental qui met son expérience et son expertise au service du Grand Périgueux. Le rendu de ce travail a permis de définir quels seront les axes à traiter en priorité. Le Conseil Communautaire du 17/12/2015 a ainsi entériné le calendrier de réalisation qui débutera en 2016 et s'achèvera en 2025.

Itinéraires Sud-Ouest

Saint-Laurent-sur-Manoire, entrée Est d'Atur : **2016-2018**

Atur, échangeur de la Rampinsolle : **2017-2018**

Itinéraire Sud-Ouest

Marival, les 4 routes à Coulounieix-Chamiers : **2016-2018**

Contournement bourg de Coulounieix-Chamiers : **2022-2025**

Itinéraire Nord-Est

Les Jalots, Paumarélie : **2017-2018**

Traverse du bourg de Cornille :

2017-2018

Paumarélie-Agonac : **2019-2022**

Itinéraire Nord

Paumarélie-Le Pouyaud : **2016-2018**

Perspectives 2016

L'année 2016 sera consacrée aux études de réalisation, qui porteront principalement sur la réalisation d'un carrefour giratoire au lieu-dit « Paumarélie » sur la commune de Trélissac.

Petite enfance

3 pôles d'activités

Le Service Petite Enfance regroupe principalement :

- Le Point Accueil Petite Enfance
- Les 15 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant avec 213 agents
- Les 4 Relais Assistants Maternels



Chiffres clés

2 639 enfants de moins de 3 ans

880 naissances par an

10 crèches collectives

1 crèche familiale

4 micro-crèches

517 places d'accueil collectif

4 Relais Assistants Maternels

468 assistants maternels « libéraux »

6 MAM

1 415 places d'accueil individuel

85,09 % taux de couverture des besoins en mode de garde (52% au niveau national).

8 672 150 € de budget global.

2 012 € Coût moyen par place.

499 demandes de places en crèche enregistrées.

358 places attribuées.

L'accueil sur de **1 157** enfants.

Bilan 2015

Pour le Point Accueil Petite Enfance

- 779 contacts familles
- 499 demandes de places en crèche enregistrées
- 358 places attribuées
- 144 demandes abandonnées

Pour les 15 établissements d'accueil du jeune enfant (517 places)

- L'accueil sur de 1 157 enfants (soit 2,23 enfants par place)
- La facturation de 967 257 heures d'accueil représentant un taux d'occupation facturé de 74,83 %

Pour les 4 Relais Assistants Maternels

- L'ouverture du RAM Sud sur la totalité des missions au 1^{er} janvier 2015
- L'accueil sur les 4 Relais Assistants Maternels de 306 assistants maternels, de 310 enfants et 838 contacts familles (rdv, téléphone).



Perspectives 2016

L'année 2016 sera consacrée à :

- La mise en place des nouveaux contrats avec les familles en tenant compte de leurs besoins réels et des nouveaux horaires de fonctionnement des crèches
- La mise en place de nouveaux modes d'approvisionnement en circuit court pour les 7 crèches produisant sur site
- La mise en œuvre concrète de l'expérimentation de garde en horaires atypiques 'Bébé dom'
- La poursuite du projet de reconstruction de la crèche Mercier dans le quartier Clos Chassaing avec labélisation BEPOS
- La reconduction du contrat Enfance Jeunesse avec la CAF
- La remise à jour du projet social des 15 EAJE gérés par le Grand Périgueux
- La mise en place d'un projet innovant : « Prévention, dépistage et accompagnement du handicap de l'enfant de moins de 3 ans accueilli en EAJE ou à accueillir par l'approche de la psychomotricité »

Piscines



4 piscines au service des usagers

- **Le Centre Aquatique l'aquacap** a accueilli **215 000 usagers**. 191 000 ont acquitté un droit d'entrée. 24 000 scolaires ou clubs ont bénéficié de la gratuité d'entrée. 23 500 cours d'aquaforme ont été assurés représentant 10,93% de fréquentation et générant 29,5% du chiffre d'affaires annuel (795 000 €). 75 h d'ouvertures hebdomadaires à l'Aquacap 7/7j.
- **Le Stade Aquatique Bertran de Born** (juillet/août fermé) a reçu **70 000 baigneurs** pour sa 1^{re} année pleine d'exploitation après sa reconstruction. (25 000 clubs, 25 000 scolaires, 20 000 personnes dont 5 000 activités). 73 h d'ouvertures hebdomadaires 6/7j sans les compétitions du dimanche
- **La piscine d'été de Marsac-sur-l'Isle** a réalisé une saison assez moyenne compte tenu des conditions climatiques défavorables au mois d'août.

18 000 usagers ont fréquenté cet équipement durant l'été.

- **La piscine d'été de Saint-Laurent-sur-Manoire** a enregistré une **faible** fréquentation  aux conditions climatiques défavorables en août et aux bassins non chauffés. Seulement **5 000 baigneurs** enregistrés sur l'été dont 1/3 avec les centres de loisirs.

Un travail sur le projet de la reconstruction de la piscine à Saint-Laurent-sur-Manoire a été mené. En termes d'équipements, sont prévus :

- Un grand bassin de 25m par 10m avec notamment une partie peu profonde faisant office de petit bain sur les 10 premiers mètres (bassin chauffé)
- Une pataugeoire champignon comme à Marsac (bassin chauffé)
- Des plages minérales
- Des parties pelouses avec des « jeux secs » (tennis de table, volley, ...)
- Des tables de pique-nique
- Un kiosque d'été pour déjeuner
- Un bâtiment tout neuf avec des espaces vestiaires afin d'accueillir les différents publics.

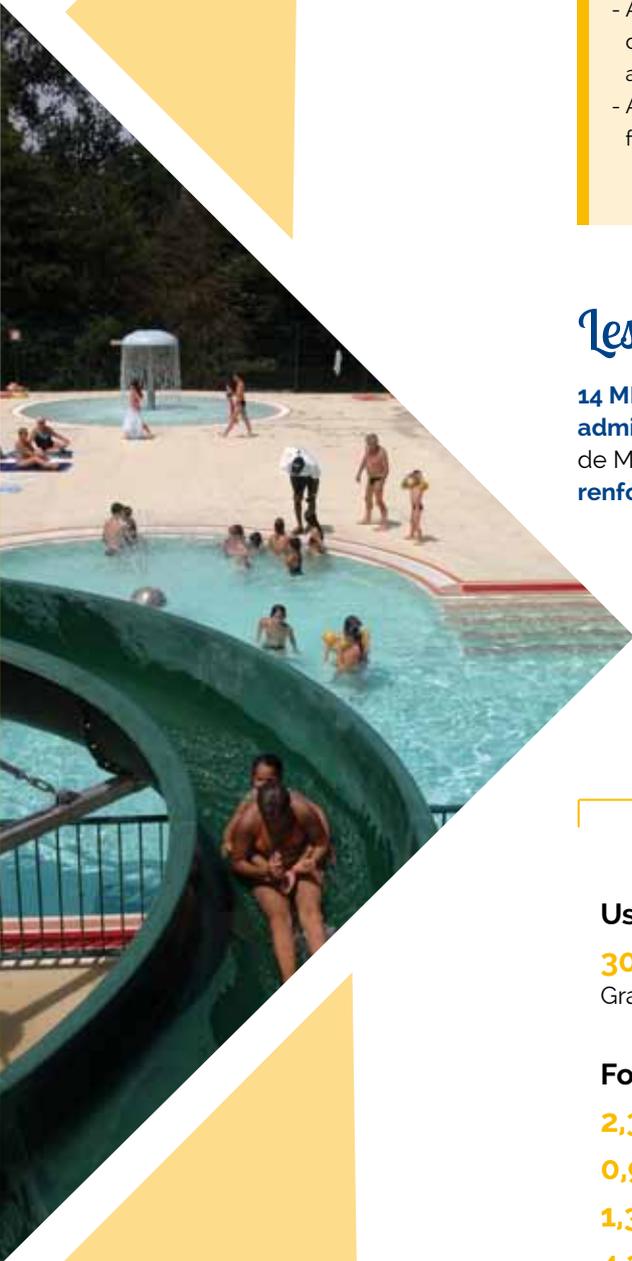


Perspectives 2016

- Maintenir l'offre qualitative et quantitative des activités « aquaformes » au sein de l'AquaCap
- Accroître l'accueil général de tous les publics dans l'ensemble des 4 piscines de l'agglomération avec en point de mire le dépassement des 308 000 usagers accueillis en 2015
- Assurer une bonne exploitation technique malgré certains équipements fragilisés ou vieillissants comme l'Aquacap ou St Laurent/Manoire

Les piscines de l'agglomération sont exploitées en régie

14 MNS, 9 agents d'accueil, 5 agents au pôle technique et 2 encadrants administratifs soit **30 agents**. Durant la période estivale, avec les ouvertures de Marsac, ST Laurent et les extérieurs de l'AquaCap, il est fait appel à **du renfort saisonnier (une cinquantaine de contrats)**.



Chiffres clés

Usagers

308 000 baigneurs accueillis au sein des équipements aquatiques du Grand Périgueux en 2015 contre 291 429 en 2014.

Fonctionnement

2,3 M € de charges générales

0,95 M € de recettes

1,35 M € de déficit social.

4,38 € coût social / usager à la charge du Grand Périgueux (la natation scolaire et les clubs de natation sont accueillis gratuitement au sein des structures aquatiques du Grand Périgueux)

Mobilité



Service géré par un EPIC (Établissement Public à caractère industriel et commercial)

L'exploitation du réseau est confié à l'EPIC Péribus, créé par le Grand Périgueux 2013



Chiffres clés

40% du parc roulant renouvelé.

21 bus neufs,
dont **2** bus standards Hybrides

4,1 M€ d'investissement total pour le parc Péribus

1 976 000 voyageurs, une fréquentation en
baisse de 6% par rapport à 2014.

1 138 000 € de recettes, une baisse globale de
5,1%.

Total Budget : **2 163 000 €**

Le réseau Péribus

La **modernisation du réseau Péribus** a été engagée avec la volonté de changer l'image du réseau et de le réaffirmer comme un service du Grand Périgueux. Le travail réalisé en 2015 a permis :

- **de renouveler 40% du parc roulant en achetant 21 bus neufs, dont 2 bus standards Hybrides, pour un investissement total de 4,1 M€, plus confortables et performants.**
- De mettre au point un **système de billetterie** sans contact pour remplacer la traditionnelle billetterie papier (investissement 500.000 €). Outre une plus grande facilité pour les usagers du réseau, le système permettra la remontée instantanée des statistiques sur la fréquentation, par arrêt.
- **de créer un nouveau logo pour le réseau et de concevoir une nouvelle charte graphique déclinée sur les nouveaux bus et l'ensemble des supports de communication.**

Par ailleurs, l'offre de transports a été développée :

- Depuis le 1^{er} janvier 2015 les communes d'Atur et Bassillac sont desservies.
- Atur, par une refonte des itinéraires et des horaires des lignes 3 et 11 qui desservaient précédemment Notre Dame de Sanilhac
- Bassillac par une ligne TAD qui dessert le centre bourg en complément de la ligne régulière du département.
- En septembre 2015, la ligne NSE a été prolongée sur Trélissac jusqu'à « Barberousse », permettant ainsi la desserte de l'espace commercial et celle de l'Aquacap via la piste piétonne.

- La ligne T1 sur Trélissac a été modifiée pour desservir le lotissement des Pinots (en heure de pointe scolaire)

Le bilan d'exploitation du réseau par l'EPIC Peribus :

- Pour 2015, le Grand Périgueux a versé à l'EPIC une **rémunération de 6 050 000 €** pour l'exécution du contrat d'obligation de service public avec le Grand Périgueux.

Au vu de l'ancienneté du site d'exploitation situé rue du 5^e Chasseurs à Périgueux, a également été décidé le rachat du site à la ville de Périgueux et le lancement d'une **étude de reconstruction du dépôt de Péribus** sans

interruption d'activité sur le site.

- En termes de **fréquentation et de recettes** commerciales, la tendance est à la baisse :



- **La fréquentation** constatée par les services de Péribus est égale à **1 976 000 voyageurs**, en baisse de 6% par rapport à 2014, conforme en cela à la tendance nationale.
- **Les recettes**, d'un montant de **1 138 000 €**, suivent la même tendance avec une baisse globale de 5,1%.
- **Concernant le service Handibus**, la fréquentation connaît une baisse importante de 11,41% essentiellement justifiée par une révision des conditions d'exploitation (regroupement de plusieurs personnes sur un même voyage).

La préparation d'un nouveau cadre stratégique : le Plan Global des Déplacements (PGD)

Afin de définir une stratégie en phase avec le projet de mandat et adapté à l'évolution du périmètre du Grand Périgueux.

Périgueux, ce nouveau document a vocation à remplacer le Plan de Déplacements Urbains (PDU) fin 2016.

L'avancement des études sur les projets structurants de transports collectifs :

- Des rencontres avec le Vice-Président de la région Aquitaine et ses services ont permis de relancer le travail sur la **navette ferroviaire**. Un accord politique a été trouvé sur la base d'un projet plus réaliste (moins de haltes), une offre de services satisfaisante (plus d'horaires) et un calendrier fiable jusqu'en 2020.
- L'étude du **Pôle d'Echange Multimodal à la Gare de Périgueux** s'est poursuivie, ainsi que l'étude structurelle complémentaire de la passerelle pour la faisabilité de sa réhabilitation en vue d'une traversée aérienne des voies.
- C'est pourquoi l'**étude « BHNS » Bus à Haut Niveau de Service** s'est poursuivie. Elle consiste à étudier le meilleur itinéraire d'Est en Ouest d'une ligne structurante, avec des aménagements de voirie dédiée, de priorisation aux carrefours et d'un système d'information performant. Cette étude est en corrélation avec les projets d'aménagements de la ville centre.

Le covoiturage et les aires de stationnement :

- Le développement d'une plateforme communautaire informative des modes de déplacements alternatifs a été engagé, notamment en faveur du covoiturage pour les déplacements domicile-travail.
- Parallèlement, l'aménagement des parcs de stationnement de Razac-Gare et de Trélissac-Les Romains a été achevé, et les études pour l'élaboration d'un schéma communautaire des aires de covoiturage ont été poursuivies.

L'accueil du salon national dédié aux acteurs de la mobilité AGIR :

en juin 2015, le Grand Périgueux a accueilli le **Salon AGIR** qui réunit les entreprises de transport indépendantes (Régies, SEM, SPL, PME, etc.) et les autorités organisatrices de mobilité.

600 congressistes ont investi le parc des expositions durant 3 jours autour des débats sur « les mobilités de demain ».

Perspectives 2016

Les 3 priorités seront :

La définition d'une stratégie en matière de déplacements :

- Un Plan Global des Déplacements (PGD) sera approuvé et décrira les actions concrètes à mettre en œuvre sur les 5 prochaines années. Ce document aura vocation à s'intégrer dans le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

La création d'une marque « mobilité »

Elle regroupera l'ensemble de l'offre de déplacements du Grand Périgueux afin d'apparaître comme un service global et cohérent.

Le développement de la qualité des services proposés

- Un système numérique inédit de covoiturage, fonctionnant comme un réseau social, « Le Covoit'Gotoo » sera mis à la disposition des habitants fin 2016 pour faciliter

leurs déplacements « éco-responsables », notamment domicile-travail.

- La billettique : avec sa carte sans contact rechargeable (y compris grâce à une nouvelle boutique en ligne) permettra de connaître la fréquentation réelle des lignes de bus.

- Un nouveau titre de transport à destination des jeunes (apprentis, étudiants, stagiaires...) « Pass Jeunes - 26 ans » pour la rentrée 2016.

- La poursuite du plan de renouvellement du parc de bus (2,5M€ en 2016) concrétisera par l'achat de 4 bus standards et de 2 Businova tri-énergie.

- La reprise de la réflexion sur l'accessibilité du réseau aux personnes en situation de handicap : plan triennal de mise en accessibilité des principaux points d'arrêts du réseau.

- L'acquisition du dépôt Péribus à la ville de Périgueux (525.000 €) et la préparation d'un programme de restructuration complète du site et de ses installations pour 2016.

Navette ferrovière : accord avec la région aquitaine sur le contrat d'axe (novembre 2015)



Vélo route Voie verte



Vélo route à Annesse-et-Beaulieu Élargissement du pont de Gravelle

En prolongement des travaux de la vélo-route de la Vallée de l'Isle réalisés en 2014, 2015 a vu la rénovation et l'élargissement du pont de Gravelle qui relie Annesse-et-Beaulieu à Razac-sur-l'Isle. En effet, dans le cadre des travaux de la vélo-route, il s'avérait nécessaire de créer une passerelle longeant le pont pour pouvoir

assurer une traversée sécurisée aux cyclistes.

Or, ce pont ne répondait plus aux exigences de sécurité au vu de la circulation actuelle.

Le Grand Périgueux s'est donc associé au Conseil Départemental dans un groupement de commande afin de profiter des travaux pour remettre l'ouvrage en conformité. Les travaux ont eu lieu à l'automne 2015, avec une durée de fermeture complète de la circulation limitée à 6 semaines.

Ainsi, le nouvel ouvrage permet la circulation simultanée dans les 2 sens de circulation, ainsi que le passage des piétons et cyclistes en sécurité sur un espace qui leur est dédiée.



La Voie verte du Manoire

Réalisation de la Voie Verte du Manoire qui permet de rejoindre la plaine de Lamoura à Boulazac et le bourg de Saint Laurent sur Manoire.

Le lien de la Voie Verte entre la plaine de Lamoura et la passerelle Jean Ferrat sera réalisé par les services de l'Etat en 2017, dans le cadre du réaménagement de la RN 221.



Chiffres clés

515 000 € HT coûts des travaux pour l'élargissement du pont.

4 km longueur réalisée

1,53 M€ HT coût des travaux

Perspectives 2016

L'année 2016 verra la réalisation des travaux d'aménagement du carrefour situé au pied du pont sur la commune de Razac-sur-l'Isle, pour assurer le lien avec d'une part la vélo-route/voie verte qui permettra de rejoindre Marsac-sur-l'Isle, et d'autre part l'allée piétons et cyclistes qui rejoint la gare de Razac sur l'Isle réalisée par le Conseil Départemental.

Politique de la ville



Signature – 29 juin 2015



Un contrat de ville intercommunal unique

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, réformant la politique de la ville, a confié aux communautés d'agglomération, la responsabilité de construire un contrat de ville intercommunal unique, intégrant les dimensions sociale, urbaine et économique, à destination des habitants des quartiers défavorisés.

La communauté d'agglomération est donc devenue le « chef de file » de la politique de la ville sur le territoire du Grand Périgueux et à ce titre, fut chargée en 2015, de l'élaboration du contrat de ville 2015-2020 du Grand Périgueux.

La définition d'une stratégie urbaine intégrée au service des quartiers en difficulté et de ses habitants

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville validée par l'Etat :

Les quartiers cibles de la politique de la ville ont été désignés par décret du 30 décembre 2014 sur la base d'un critère unique : celui du revenu des habitants. Le revenu médian du quartier doit être inférieur au seuil de bas revenus fixé à 11 500€ / an, soit 60% du revenu médian de référence nationale. Par ailleurs, les acteurs locaux (Etat et collectivités) ont identifié des quartiers en veille active (anciens quartiers CUCS) et des quartiers fragilisés, nécessitant également une attention particulière au regard des différents signes de décrochage qu'ils affichent.





Chiffres clés

Dans le cadre de l'appel à projet « politique de la ville » annuel, mobilisant les crédits de l'Etat et des collectivités principalement, les crédits de l'agglomération ont été portés à : **107 000 €**

La réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « politique de la ville régionale FEDER-FSE » et son articulation avec le Contrat de ville 2015-2020 du Grand Périgueux

L'AMI « politique de la ville régionale FEDER-FSE » constitue l'un des outils que le Grand Périgueux a souhaité mobiliser pour accompagner la mise en œuvre de sa stratégie pour les quartiers en difficulté sur la base de 3 grands objectifs identiques à ceux des 3 piliers thématiques du Contrat de ville :

- Réduire la pauvreté, favoriser l'égalité des chances pour les habitants des quartiers prioritaires et promouvoir le lien social (pilier 1 / cohésion sociale) ;
- Améliorer de façon visible et concrète la vie quotidienne des habitants des quartiers et renforcer la mixité fonctionnelle et sociale (pilier 2 / renouvellement urbain et cadre de vie) ;
- Réduire l'écart de taux d'emploi entre les quartiers et le reste du territoire, notamment pour les jeunes, et promouvoir l'activité économique et l'entrepreneuriat dans ces quartiers (pilier 3 / développement économique et l'emploi).

La préparation du Contrat de ville 2015-2020 du Grand Périgueux

Le Contrat de ville a donc été construit parallèlement à la réalisation du diagnostic des quartiers et à l'élaboration de cette stratégie urbaine intégrée. Les éléments de diagnostic ont contribué à la construction d'un cadre stratégique pour le contrat de ville. Y sont répertoriés les grandes orientations et priorités par pilier (Social, Cadre de vie et renouvellement urbain, Emploi et développement économique) en faveur des quartiers et de leurs habitants. Le contrat de ville a été **signé le 29 juin 2015**.



La mise en œuvre des orientations et des actions inscrites dans le Contrat de ville

Le soutien renforcé du Grand Périgueux aux actions des associations et des habitants des quartiers

Thématique transversale obligatoire des contrats de ville, le Grand Périgueux a souhaité, dès 2014, organiser une journée dédiée à la lutte contre les discriminations auxquelles les habitants des quartiers sont parfois exposés.

La forte mobilisation des acteurs locaux a démontré que cela répondait à de réelles attentes sur l'agglomération. Le Grand Périgueux a alors sollicité le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) dans le cadre de la campagne 2015 des diagnostics territoriaux stratégiques dans le domaine de la lutte contre les discriminations, afin de renforcer cette dynamique.

J'apprends à nager : une action concrète portée par l'Agglomération

Dans le cadre de la mise en place du plan national « Citoyens du sport » dont l'objet est de favoriser l'éducation des plus jeunes et de contribuer à la mixité sociale et de genre, le sport ayant un rôle fort et concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, le Grand Périgueux a souhaité y contribuer. Ainsi, des stages ont été mis en place, grâce à la mobilisation du service des piscines, afin de permettre à 32 enfants des quartiers à apprendre à nager gratuitement.

La co-définition d'un Pôle de Cultures Urbaines sur l'ancien camp américain du Bas-Chamiers

Le Grand Périgueux est propriétaire de la friche du camp américain du Bas-Chamiers, délaissé urbain de 5 hectares situé dans un quartier enclavé en plein cœur de l'agglomération et à l'interface des quartiers prioritaires. Sa centralité en fait un lieu stratégique pour l'attractivité de ces quartiers prioritaires et pour accueillir un équipement structurant en lien avec la priorité « jeunesse » inscrit dans le projet de mandat du Grand Périgueux 2015-2020.

Par ailleurs, depuis plusieurs années et en particulier dans ces territoires urbains, on observe l'émergence de nouvelles activités liées aux cultures urbaines, d'initiatives indépendantes des politiques culturelles et sportives traditionnelles, de renouvellement de pratiques, innovantes, artistiques, utilisant la rue et le mobilier urbain comme espace de travail et d'inspiration, etc.

Sur la base de ces constats, le Grand Périgueux a décidé de

créer un lieu majeur et structurant en faveur de l'émergence et du développement des cultures urbaines et des pratiques innovantes conçu dans une démarche participative à chaque étape du projet. La démarche du projet est en effet guidée par la volonté d'être au plus près des besoins et des attentes des associations et des initiatives portées par des jeunes souvent éloignés des cadres traditionnels. Trois réunions de travail ont eu lieu en 2015 avec 13 associations (sur 17 invitées). Elles ont permis de :

- Présenter l'accord politique inscrit au projet de mandat ;
- Présenter le site et les intentions de départ (parc urbain, lieux de pratiques liées aux cultures urbaines, etc.) ;
- Echanger sur les besoins, les idées, les envies... et permettre une réflexion collective.



Le rôle de la médiatrice Emploi / Formation des jeunes des QPV (adulte-relais) : la garantie d'un travail de terrain et de proximité sur les quartiers

En 2015, la mission de la médiatrice concernant l'emploi des jeunes dans les QPV a commencé, avec une intervention en particulier au sein des 3 centres sociaux de Périgueux, Coulounieix-Chamiers et Boulazac. Elle est également en relation, de manière privilégiée, avec les conseillers de la Mission locale ou de Pôle Emploi, les assistantes sociales du Conseil Départemental de la Dordogne ou encore les éducateurs de prévention, etc.

Le rôle de la médiatrice est de (re)mobiliser et d'accompagner ces personnes vers le droit commun et notamment le Service Public de l'Emploi.

En 2015, la majorité des jeunes a pu intégrer un dispositif de la Mission Locale ou d'autres partenaires (Pôle emploi, clubs de prévention, etc.) : Garantie Jeune ; plateforme d'écoute ; plateforme d'orientation ; emplois d'avenir ; CDDI ; services civiques ou emplois saisonniers ; accompagnement du Réseau Nouvelle Chance ; chantiers éducatifs du Chemin ; PAOI de St Exupéry ; atelier remobilisation d'AFAC 24, etc.

Perspectives 2016

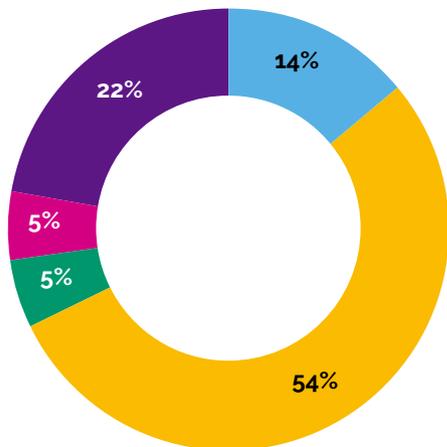
Les rencontres relatives à la co-définition d'un pôle de cultures urbaines, avec la réflexion concernant les modalités de gestion et de fonctionnement du lieu (entretien, gardiennage mais aussi coordination et communication) se poursuivront.

Habitat



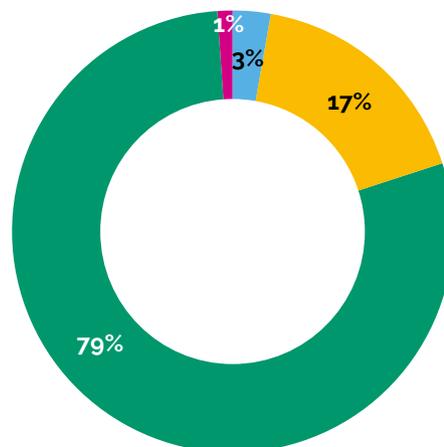
Un bilan positif du programme Améliâ d'aide à la rénovation des logements privés

429 logements occupés par leur propriétaire



- Mal logement
- Energie
- Assainissement
- Bouquet de travaux (adaptation + énergie, assainissement + énergie, etc)
- ???

78 logements locatifs conventionnés



- Mal logement
- Energie
- Assainissement
- Bouquet de travaux (adaptation + énergie, assainissement + énergie, etc)

Bilan du programme 2012-2015

Lancé en septembre 2012, le Programme d'Intérêt Général Améliâ s'est achevé le 1er septembre 2015. Avec les efforts conjoints du Grand Périgueux, **le programme a permis de soutenir un total de 476 propriétaires, de rénover 507 logements et d'injecter 12,4 M€ (chiffres clés) de Travaux TTC dans l'économie locale en trois ans.**

70 % des propriétaires occupants qui ont bénéficié d'une aide ont des revenus considérés par l'ANAH comme très modestes (ex : inférieur à 20.900€ pour 2 personnes) et 30% font partie de la catégorie « revenus modestes » (ex : inférieur à 26.800€ pour 2 personnes).

Le bilan sur la seule année 2015 (8 mois de programme) (chiffres clés)

- **20 propriétaires bailleurs** ont réhabilité et conventionné **33 logements** dont 32 étaient des logements dégradés et/ou insalubres,
- **168 propriétaires occupants** ont bénéficié du programme Améliâ sur les thématiques suivantes
Les travaux visés s'élèvent à **4,24 M€** et ont été subventionnés à **plus de 57 % (2,43 M€)**. Ils ont été réalisés pour la quasi-totalité par les entreprises du territoire.



La poursuite des aides en faveur du logement social

La procédure d'élaboration du futur Programme de l'Habitat durable 2017/2022 a été lancée en début d'année 2015 et a été consacrée au diagnostic du territoire et à l'élaboration des grandes orientations stratégiques. Celles-ci ont été construites et partagées lors des rencontres de l'Habitat de novembre 2015, rassemblant une centaine de partenaires institutionnels, habitants du territoire, élus et professionnels de l'Habitat. En attendant le nouveau PLH, le conseil communautaire a décidé de maintenir un règlement d'intervention transitoire qui a permis d'aider en 2015 :

- **54 nouveaux logements** : **63 000 € de subventions** (décisions)
- 3 opérations (130 logements au total : ancienne seita pour lesquelles les emprunts contractés par les bailleurs auprès de la Caisse de Dépôts et Consignations ont été garantis. **Le montant total des emprunts garantis en 2015 s'est élevé à 13 703 824 €.**

Chiffres clés

20 propriétaires bailleurs ont réhabilité et conventionné **33 logements**.

168 propriétaires occupants ont bénéficié du programme Améliâ.

Les travaux visés s'élèvent à **4,24 M€** et ont été subventionnés à plus de **57 % (2,43 M€)**.

Le lancement d'un programme de renouvellement urbain ambitieux pour le quartier de Chamiers

En juillet 2015, le quartier de Chamiers, quartier prioritaire au titre de la politique de la ville, a été retenu par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) comme quartier d'intérêt régional et pouvant, de ce fait, bénéficier de financements spécifiques de l'ANRU pour sa rénovation urbaine.

L'ANRU a également désigné l'agglomération du Grand Périgueux comme pilotage du nouveau projet de renouvellement urbain de Chamiers, en coordination des différents maîtres d'ouvrages (Ville de Coulounieix – Chamiers et Bailleur Périgueux Habitat).

Le projet de renouvellement urbain inscrit au contrat de ville pour ce quartier s'élève à 26 M€ et a pour objectif de :

- Désenclaver le quartier
- Améliorer le cadre bâti
- Rationaliser l'espace public, les usages et les fonctions de ce dernier,
- Conforter et développer les activités commerciales et artisanales de proximité



Perspective 2016

Le travail sera principalement axé sur 6 points :

- Suivre les opérations de renouvellement urbain en cours et à venir, en lien avec le contrat de ville : signature du protocole de préfiguration et suivi des études pré opérationnelles à Chamiers....
- Elaborer la dernière phase du Programme Local de l'Habitat Durable : définir un programme d'actions territorialisées en matière d'habitat jusqu'en 2022,
- Concrétiser des opérations spécifiques et innovantes sur le territoire : plateforme d'information sur le logement des jeunes, logements sociaux adaptés aux personnes en situation de handicap mental, etc.
- Accentuer la production de logements sociaux dans le parc public et le parc privé, en mobilisant les bailleurs notamment sur les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU.
- Préparer l'extension du territoire de l'agglomération de 2017 en associant les collectivités concernées en amont sur les grands projets dans le domaine de l'habitat
- Préparer les conditions du rattachement de Périgueux Habitat au Grand Périgueux (office intercommunal) à compter du 1er janvier 2017

Santé



Une année de transition concernant « la santé »

Le premier semestre 2015 a été principalement consacré à la construction partagée et à l'écriture du Contrat Local de Santé dont le but est de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. L'Atelier Santé Ville (250 membres en 2015) s'est poursuivi avec une réunion du réseau des acteurs en mai 2015, en présence de 46 partenaires institutionnels et associatifs.

En parallèle, les activités en lien avec la prévention et la promotion de la santé ainsi que l'accès aux soins pour les plus vulnérables ont continué. Ainsi, grâce au soutien du Grand Périgueux notamment, l'association Médecine Périgourdine Humanitaire (MPH) a permis à :

- 115 patients de bénéficier d'une ou plusieurs consultations médicales gratuites (sur un total de 170 consultations) ;

- 110 personnes de bénéficier d'au moins un soin dentaire (sur un total de 260 actes).

De même, le plan de formations des acteurs, lancé depuis 2012 par l'association SAFED (Service d'accompagnement des familles en difficulté), avec le soutien du Grand Périgueux, s'est poursuivi en 2015.

En fin d'année 2015, les partenaires financeurs (ARS, CGET, Le Département et le Grand Périgueux) se sont accordés pour le recrutement d'un poste de coordination dans le domaine de la santé, mais également de la lutte contre les discriminations.

Chiffres clés

250 membres de l'Atelier Santé Ville.

170 consultations médicales gratuites.

260 actes de soins dentaires.

1 poste de coordination sera recruté dans le domaine de la santé et dans la lutte contre les discriminations.



Gens du voyage



L'achèvement du programme des aires d'accueil

6 aires d'accueil sont en service avec l'ouverture de l'aire d'accueil de Razac sur l'Isle au printemps 2015 (8 places). L'offre d'accueil est donc passée de 72 à **80 places**.

Toutes les aires sont télé-gérées avec un logiciel de prépaiement des fluides (eau et électricité) et la fermeture alternée de chaque site permet à **l'équipe de gestion constituée de 4 personnes** d'assurer l'entretien annuel.

Avec **l'ouverture en mai 2015 de l'aire de Notre Dame de Sanilhac** d'une capacité de **120 caravanes, 2 aires de Grand Passage** destinées à l'accueil des groupes entre mai à octobre sont désormais en service. Ce site vient compléter celui de **Champcevinel** d'une capacité maximale inférieure (35 caravanes).

La mise en œuvre du Programme d'accueil engagée en 2003 est



donc aujourd'hui achevée. La communauté d'agglomération du Grand Périgueux se trouve de fait **en totale conformité avec les objectifs de la loi et du Schéma Départemental**, ce qui présente deux avantages certains :

- La limitation des risques de stationnements illicites grâce à une capacité d'accueil à la fois suffisante et variée.

- le renforcement du pouvoir de police et le recours possible à des procédures accélérées en cas de stationnements illicites, à la fois pour le Grand Périgueux mais aussi pour **chacune des 31 communes membres**, même si elle ne dispose pas d'aire d'accueil sur son territoire.



Le bilan de la fréquentation des aires en 2015

Une légère augmentation des courts séjours inférieurs à 3 mois.

Le réseau d'aires d'accueil remplit bien sa fonction de passage comme le veut le schéma départemental. En effet, **215 ménages** accueillis en 2015 représentant **805 personnes**

(185 ménages en 2014).

- Les courts séjours (86% inférieurs à 3 mois) : toujours prédominants et plus importants qu'en

2014 : aucune durée de séjour supérieure à 6 mois,

- Une forte majorité des familles accueillies originaires des autres départements (80 familles) avec une forte progression (+ 20% en 2015).

- 68 % des ménages accueillis sont des couples avec enfants.

Cette part est en baisse, avec davantage de personnes âgées et de jeunes couples sans enfant.

- **48 % des personnes accueillies ont moins de 17 ans.** On constate une légère diminution du nombre d'enfants qui dépassait 50 % les années précédentes.

Une stabilité du nombre de groupes accueillis sur les aires de grand passage :

10 groupes (250 caravanes) constitués de missions évangéliques ou de commerçants ont été accueillis en 2015, alternativement sur les aires de grand passage

de Champcevinel et de Notre Dame de Sanilhac.

Des stationnements illicites en nette diminution

Les stationnements illicites nettement en baisse cette année, avec **une seule procédure** lancée en 2015 (7 en 2014).

Le travail de sécurisation des sites (parc expo) et le partenariat avec les services de l'Etat (cabinet du Préfet et forces de l'ordre) porte ses fruits.



Chiffres clés

Budget de fonctionnement

286 959 € : coût global de fonctionnement de l'accueil des gens du voyage, salaires de l'équipe de gestion et accompagnement social assuré par le centre social Saint Exupéry compris.

Financement

34.1 % par l'Etat, soit 97 899 €.

21 % par le Département, soit 61 432 €.

11 % par les familles (droit de place et consommations réelles des fluides) soit 32 836 €.

33 % à la charge du Grand Périgueux soit 94 792 €.

Perspectives 2016

- Le lancement d'un plan pluriannuel d'amélioration du confort des aires les plus anciennes.
- L'actualisation du règlement intérieur des aires d'accueil pour tenir compte de l'expérience de gestion
- La poursuite du programme de 10 logements adaptés à la

sédentarisation sur la ville de Périgueux avec le lancement des travaux sur un 2ème logement (portage par Périgueux Habitat).

- La recherche d'une diversification des missions de l'équipe de gestion des aires d'accueil pour 2016.

Urbanisme

LA DEMANDE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE
guide pratique

Vous avez un projet de construction ou de l'extension de plus de 20 m² ?
Vous souhaitez modifier l'utilisation de locaux existants ?
La demande de permis de construire vous concerne.
du temps !

Prise de compétence en matière de planification de l'urbanisme

Le Grand Périgueux a décidé de prendre la compétence de planification de l'urbanisme à compter du 1^{er} octobre 2015. Ce transfert avait été préparé depuis la fin de l'année 2014 avec les élus.

Cette compétence a pour conséquence que le Grand Périgueux se substitue aux communes pour toute procédure d'évolution des documents d'urbanisme communaux. Ainsi, 12 procédures de révision ou modification sont conduites par le Grand Périgueux, ainsi que 3 déclarations de projet concernant l'extension du camping du Grand Dague, la création d'un central photovoltaïque à La Chapelle Gonaguet, et l'extension du parc d'activités de Cré@vallée sur la petite Borie.

La prise de compétence a également permis de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil à la fois stratégique et opérationnel déterminera pour les années à venir l'aménagement du territoire du Grand Périgueux. Il se substituera aux documents d'urbanisme communaux. Un travail de fond pour l'élaboration d'un cahier des charges a commencée, en intégrant les différents aspects d'un PLUi « facteur 5 » voulus par les élus : à l'Urbanisme s'ajoute l'Habitat (Programme Local de l'Habitat), la Mobilité (Plan de Déplacement Urbain), le climat et l'énergie (Plan Climat Air-Energie Territorial), et l'aspect paysage et biodiversité (Trame verte et Bleue).

Futur périmètre du SCOT

Les intercommunalités font face depuis quelques années à de nombreux défis en matière d'aménagement du territoire : qu'il s'agisse du développement urbain, de l'aménagement commercial, de la préservation des richesses non bâties – richesses naturelles, minérales, agricoles, forestières – ou de l'organisation de la mobilité dans le territoire.

Face à ces défis, il devient plus que nécessaire de cultiver les logiques de complémentarité et de solidarité intercommunale plutôt que d'opter pour des stratégies économiques et urbaines concurrentes.

À ce titre, le SCOT constituera l'outil « intégrateur » privilégié permettant de confier aux communes et aux EPCI compétents la responsabilité de mettre en cohérence au niveau intercommunal la stratégie en matière d'urbanisme et de planification territoriale.

Le rôle du SCOT est double

Permettre de mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles d'aménagement du territoire : organisation de l'espace, habitat, déplacements, environnement, aménagement commercial. Permettre d'élaborer une vision stratégique de planification du territoire sur des périmètres géographiques étendus et cohérents, intégrant de larges bassins de vie.

Par arrêté préfectoral (25 mars 2015) M. le Préfet de la Dordogne a fixé le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de l'Isle en Périgord. Il comprend 91 communes, 5 EPCI pour une population totale de 140 182 habitants. Le périmètre du SCOT est identique à celui du Pays de l'Isle en Périgord.

La création du service instructeur commun

Après le travail fourni en 2014 pour préfigurer ce service chargé d'instruire les demandes d'autorisation du droit des sols pour toutes les communes du Grand Périgueux le souhaitant, le service commun a été créé le 1^{er} juin 2015.

Ce service est composé de 5 agents (une chef de pôle et 4 instructeurs), dont 4 viennent des communes dans une démarche volontariste de mutualisation.

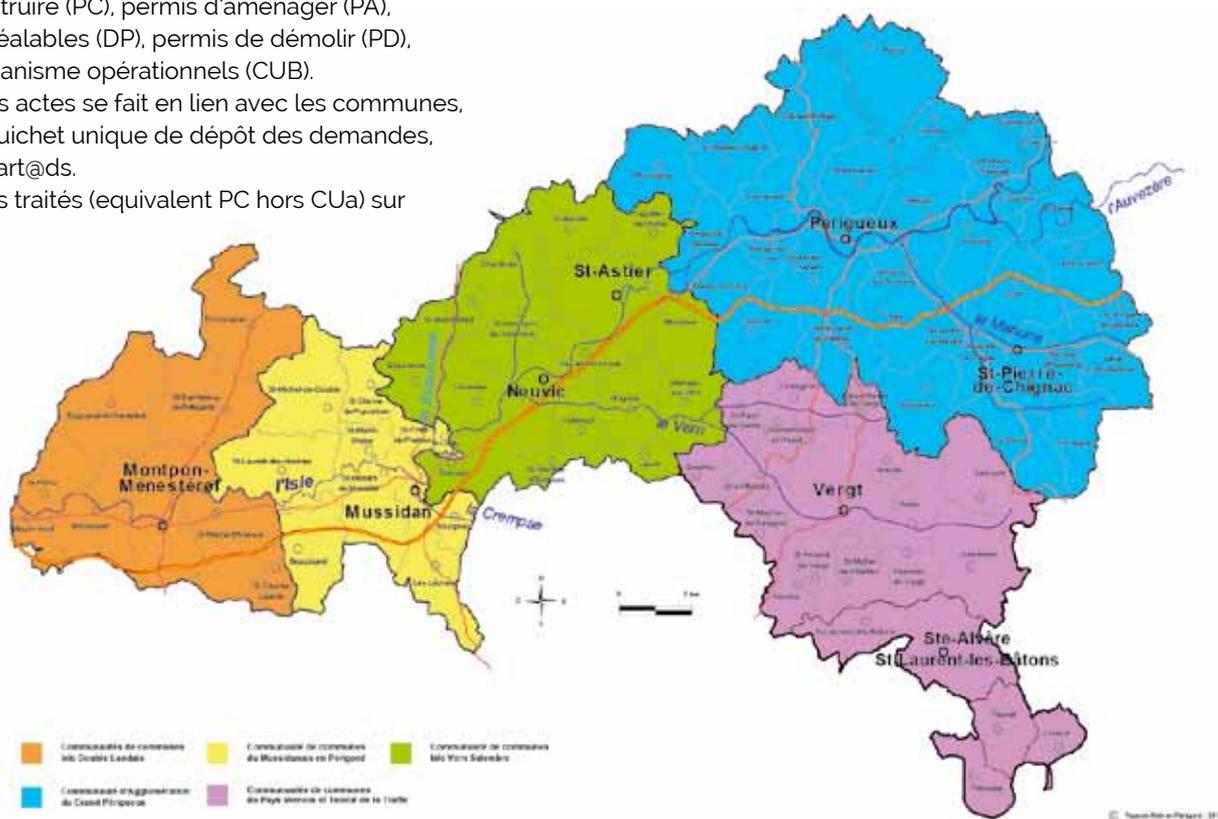
Le service traite les autorisations d'urbanisme pour le compte des maires compétents en matière d'urbanisme: permis de construire (PC), permis d'aménager (PA), déclarations préalables (DP), permis de démolir (PD), certificats d'urbanisme opérationnels (CUB).

L'instruction des actes se fait en lien avec les communes, qui restent le guichet unique de dépôt des demandes, via le logiciel Cart@ds.

Nombre d'actes traités (équivalent PC hors CUa) sur 6 mois : 629.



Carte des EPCI du pays de l'Isle en Périgord



Perspective 2016

L'année 2016 sera l'année du lancement des études du PLUi. Le service instructeur commun va prendre un « rythme de croisière » subordonné aux évolutions du marché de l'immobilier qui semble se redresser. Il doit également travailler à l'intégration de 2 communes qui ne bénéficieront plus des services de l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2017 : Sainte-Marie-de-Chignac et saint-Crépin-d'Auberoche.

En termes de fonctionnement, il s'agira de poursuivre le traitement des actes en privilégiant les relations avec les mairies, la collaboration avec les différents services partenaires et de développer la concertation en amont du dépôt des dossiers lorsque les projets présentent des enjeux. Enfin, l'une des principales préoccupations du service instructeur est d'adapter le travail d'instruction aux évolutions réglementaires, tout en cherchant à préserver une certaine souplesse.

Climat-Air-Energie



Les Actions d'éducation à l'environnement et au développement durable

14 familles ont participé au Défi Familles à Energie Positive 2014-2015

Les 2 équipes du Grand Périgueux (Les Chameaux et les Gaz Part & Co) sont arrivées respectivement 4^e et 6^e avec -18.2 % et - 15.4 % d'énergie économisée.

La semaine européenne de Développement durable

En 2015, le service a élaboré un programme commun rassemblant l'ensemble des animations prévues sur le territoire intercommunal entre le 23 mai et le 14 juin. Des animations ont été aussi proposées pendant cet événement : visite de la station d'épuration de Trélassac, Coup de balai sur la Voie Verte (sensibilisation au tri sélectif des scolaires de 4 écoles de l'agglomération), ciné-débat avec la projection du film « Libres » sur le thème des énergies renouvelables.

Le Grand Périgueux membre d'AIRAQ : la surveillance de la qualité de l'air

Indices Atmo :

Les paramètres mesurés en 2015 à la station de mesure urbaine de Périgueux ont été dans la moyenne des cinq dernières années, ce qui fait de 2015 une année « médiane ».

Trois déclenchements de la procédure d'informations et de recommandations (PIR) ont été prononcés sur la Dordogne : le 30 juin, le 1^{er} juillet et le 16 juillet, en raison de fortes concentrations en ozone.

J'agis pour mon air avec AIRAQ

La 2^e campagne de sensibilisation « La pollution nous pompe l'air ! J'agis avec AIRAQ ! » visant à informer et alerter les Aquitains sur la pollution atmosphérique et le rôle que chacun peut jouer pour préserver un air de bonne qualité, s'est installée à Périgueux, place Bugeaud entre le 22 et le 24 octobre. 258 habitants ont participé à la campagne de communication menée par Airaq.

Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

Le 9 février 2015, le pays de l'Isle en Périgord a été déclaré lauréat de l'appel à projets TEPCV et à ce titre, il a proposé plusieurs projets entrant dans le cadre des objectifs fixés par le ministère. Le Grand Périgueux a proposé l'élaboration d'un diagnostic agricole et forestier à l'échelle du nouveau territoire à 52 communes.



Perspective 2016

Afin de sensibiliser la population et notamment les scolaires, un dispositif pédagogique est proposé aux enseignants de l'agglomération. Cette action sera précédée par la semaine du développement durable dont la thématique est : l'arbre et la forêt.

Une exposition a été réalisée par l'association Interbois. Pour aller dans ce sens, le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPF) a été sollicité pour réaliser le diagnostic forestier.

Systeme d'Information Géographique



Un outil au service des communes et de l'agglomération

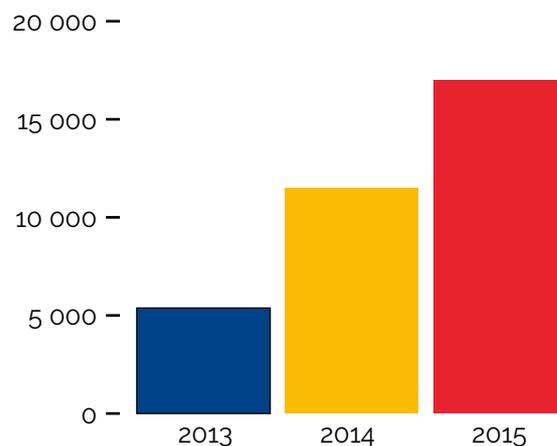
En 2015, le Grand Périgueux a renouvelé son adhésion au service de cartographie numérique de l'ATD24 (l'AGRN ayant été intégré à l'ATD24 au 1er janvier 2015) en lui confiant la gestion et l'administration de son outil Web SIG (Isigéo), pour un montant annuel de 38 869 € TTC.

Le suivi administratif et technique de cet outil, l'animation cartographique et les formations à l'utilisation des modules proposés sont assurés par le même agent. L'année a été consacrée à la poursuite du déploiement du SIG auprès des services de l'agglomération et des communes, avec notamment :

- la mise en place d'un module spécifique à la gestion du droit des sols « CartADS » dans le cadre de la création du service instructeur,
- le développement d'un outil de gestion du SPANC en vue de remplacer le logiciel métier actuel,
- le développement d'un outil de gestion des espaces verts communautaires,
- le développement d'un outil de suivi des données du PIG Amélia.

Plusieurs sessions de formation ont été proposées en mai et juin, principalement pour l'utilisation du module « CartADS ». Ainsi, 60 personnes issues des communes adhérentes au Service d'Urbanisme Mutualisé ont été formées ainsi que les agents du service.

Évolution du nombre de connexions



Perspective 2016

Le déploiement de l'outil auprès des services de l'agglomération et des communes se poursuivra en 2016. L'accent sera mis notamment sur des compétences communales comme la gestion des cimetières ou de la voirie. Les communes pourront également être assistées dans leurs projets d'adressage, via l'outil « Base Adresse Nationale » développé par l'IGN et La Poste.

Le module « grand public » d'Isigéo sera mis à profit pour la diffusion de cartes simplifiées (issues du SIG) sur le site internet de l'agglomération.

Développement économique

Une offre de terrains

Le Grand Périgueux gère 19 parcs d'activités économiques :

- plus de 470 hectares,
 - 500 entreprises,
 - 7 000 salariés.
- sur un total de 37 500 actifs ayant un emploi dans l'agglomération et de 6 400 entreprises.
- En 2015 : travaux d'aménagement de Sol De Dîme (Chancelade) et ceux de requalification du parc d'activités économiques Lachenal, à Annesse et Beaulieu permettant d'élargir l'offre de l'agglomération.

Le Grand Périgueux est attractif pour les entreprises

Des entreprises ont construit de nouveaux locaux :

- Sur le parc d'activités de Grand Font (Boulazac Isle Manoire) ce sont BCM Echafaudages, Thomas Motoculture, Périgord Armatures, ...
- Sur Cré@Vallée (ND de Sanilhac et Coulounieix-Chamiers)
- Sur BIM.



6 terrains ont été vendus pour une superficie de 3.2 hectares vendus pour un montant de 526 k€.

Actuellement plus de 9 hectares font l'objet de promesses de vente.

La pépinière d'entreprises Cap@cités continue d'accueillir des entreprises innovantes

- Fin 2015, elle hébergeait **9 entreprises** accompagnées, principalement dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication, de l'agro-alimentaire, ou de l'innovation, représentant plus de 30 emplois. Les 2/3 de ces créateurs d'entreprises viennent de l'extérieur du Grand Périgueux. Le taux d'occupation était de 92,6%.

Chiffres clés

Budget

Le budget 2015 du service développement économique, innovation et emploi se partage entre :

2 M€ de dépenses de fonctionnement

2.5 M€ d'investissement

Terrains

42 hectares disponibles dans 8 parcs d'activités économiques



- Fin 2015/début 2016 départ de 5 entreprises dont 4 se sont installées sur l'agglomération : Mantalo et Valcoly à Cré@Vallée Nord, Cubner à Périgueux et Dreamtronic à Marsac sur l'Isle.

- Un **fort développement de l'Institut du Goût du Périgord se poursuit**. L'Institut du Goût du Périgord contribue au



développement économique de la filière agroalimentaire, par

l'accompagnement des entreprises dans le processus de création et de l'amélioration de produits alimentaires de qualité, bruts ou transformés. Avec 12 salariés et un budget de 700 k€ (dont 60 k€ de subventions), il est devenu le **1^{er} laboratoire d'analyses sensorielles d'Aquitaine**.

Ce développement a entraîné des besoins de places supplémentaires. Des travaux ont été lancés au sein de la Pépinière qui se termineront en Août 2016.

Perspectives 2016

En plus de la continuation des projets en cours, l'année 2016 va être riche en nouveaux projets : une extension du parc d'activités économiques de Cré@Vallée, à la Petite Borie, la mise en place d'un régime d'aides économiques aux entreprises, la préparation de la prise en charge des compétences tourisme et soutien à la politique de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, le lancement d'une marque de territoire et les réflexions pour la création d'un village d'artisans à Chamiers, dans le cadre du programme ANRU (Agence Nationale de Renovation Urbaine).

Des projets de requalification qui avancent

ZAC Epicentre à Boulazac Isle Manoire

Reprise par le Grand Périgueux, ce projet a pour objectif la rénovation du parc d'activités autour de Conforama et BMW. Le périmètre est de 19 hectares, sur lequel 52 000 m² de bâti répartis entre 30 propriétaires.

Requalification de Péri-Ouest

Malgré le dynamisme d'Auchan et de Leroy-Merlin la partie commerciale de Péri-Ouest a un déficit d'image qui nuit à son attractivité commerciale.

En partenariat avec ces deux enseignes et avec le Club d'entreprises de Péri-Ouest, le Grand Périgueux a fait réaliser une étude pour la requalification du parc.

Prolongement des études pour le Grand Quartier de la Gare

Le Grand Périgueux, partenaire de la ville de Périgueux dans ce projet important est propriétaire des 5,5 hectares du SERNAM. 35 000m² de surfaces de plancher pourraient y être construites..

L'animation des entreprises

Après le club d'entreprises de Péri-Ouest, de Cré@vallée et d'Interfaces, de Boulazac, un 4^e club a été créé par les entreprises du Grand Quartier de la Gare, à Périgueux, avec le soutien du Grand Périgueux.

Le soutien au maraîchage et aux circuits courts



Sur les 20 hectares du Domaine du Chambon, à Marsac :

- 2 lots ont été mis à disposition de deux maraîchers en espace test.
- 2 lots ont été mis à disposition d'un céréalier bio.

FODALI 2015

Après le succès qualitatif et quantitatif de la 2^e édition du Forum professionnel sur les innovations en Distribution Alimentaire, une nouvelle édition a eu lieu en juin 2015 : 381 visiteurs sur 2 jours (+52% par rapport à 2013 et 40% hors Dordogne), 122 rdv individuels, 370 retombées médias (dont reportages FR3 Aquitaine, France Inter, 80 articles de presse nationale...), 43 intervenants avec des dirigeants nationaux de la RuChe qui dit Oui, Casino, Invivo, Mappy... L'édition 2017 est en préparation.

Digital Valley

Un travail est en cours avec un groupe de 30 entreprises et enseignants engagé dans la création d'un collectif et l'émergence d'une dynamique, jusqu'à la construction du projet



Enseignement supérieur



Projet au Campus de la Grenadière

Un projet de modernisation du Campus du Périgord de la Grenadière, à Périgueux, pour un montant de 6,5 M€ TTC a été validé lors de la signature des Contrats de Plan Etat Région.

Ce site regroupe 1 330 étudiants. Cet investissement important permettra notamment la venue de l'IFSI (école d'infirmières et ses 265 étudiants) et la création de nouvelles formations bac+2 et Bac+3.

Un travail a été réalisé avec quatre organismes de formation pour créer un bâtiment, « le carrefour de la formation », qui pourrait les accueillir, dans la commune de Boulazac Isle Manoire, en face du Campus de la formation.



Chiffres clés

6,5 M€ TTC coût global du projet de modernisation du Campus du Périgord de la Grenadière.

1 330 étudiants présents sur le Campus du Périgord de la Grenadière.

265 étudiants à l'école d'infirmière.

4 organismes de formations ont créé «Le carrefour de la formation».

TIC



L'informatique

Ce service prend en charge, en autres, l'acquisition et la maintenance des postes, serveurs et logiciels utilisés (bureautique, métier) pour les utilisateurs de la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux.

Ce qui implique :

- l'optimisation des serveurs et du réseau informatique
- l'acquisition de tablettes tactiles à destination des chefs de service et des élus du conseil communautaire
- l'équipement du service mutualisé d'instruction des permis de construire
- l'audit informatique de la régie Peribus
- le lancement du Schéma Directeur Informatique et Numérique

Perspective 2016

L'agglomération définira son schéma directeur informatique et numérique (SDIN) et l'engagement de ses premières actions. schéma directeur informatique et numérique (SDIN)

Concernant le Haut-débit, le transfert de compétences au syndicat mixte ouvert « Périgord Numérique » permettra de continuer les études et préparer de déploiement à moyen terme sur 20 communes du très haut-débit

Un partenariat avec l'opérateur historique, le Syndicat Départemental d'Energies, le Conseil Général et le Conseil Régional sera mis en place pour déployer un plan « Très Haut Débit Pour Tous » à moyen terme sur 11 communes.

Le haut-débit et son déploiement sur le territoire

Le répartiteur de Boulazac a été raccordé en fibre optique, améliorant la stabilité et le débit internet, permettant les offres triple-play sur certains secteurs de cette commune.

Pour le problème des zones blanches, l'aide à l'acquisition et à l'installation d'une parabole pour la réception par satellite a été étendue à l'ensemble du nouveau périmètre de l'agglomération : 200€ par foyer pour une réception de moins de 1 Méga-bits par seconde (Mbps).



Chiffres clés

230 ordinateurs 85 tablettes 24 serveurs

33 sites raccordés 44 logiciels métier

Plus de **81 kms** de faisceaux de fibre optique déployés par la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux depuis 2006 pour les professionnels et le dégroupage de l'ADSL

500 entreprises connectées

Offre triple-play pour 85% des foyers de l'agglomération

17 NRAs dégroupés

8 847 foyers raccordés

Aéroport



Une compétence nouvelle

L'année 2015 a été marquée par la décision des élus du Grand Périgueux de prendre la compétence « aéroport ». En effet, depuis le 1^{er} janvier 2015, la liaison aérienne Périgueux-Paris a été reprise par la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux dans le cadre d'un transfert (ville de Périgueux, 12 agents).



C'est la compagnie TWINJET qui assure pour le compte de l'agglomération 2 rotations par jour vers Orly.

Développement de la Communication

L'agglomération a mis en oeuvre des moyens de communication pour développer la ligne direction Paris, avec notamment le recrutement sur 6 mois d'un agent commercial.

Les événements marquants 2015

L'aéroport de Périgueux-Bassillac est également prisé par l'armée et notamment l'armée américaine qui est venu faire escale dans le Périgord. **36 Marines** sont venus avec leur Avion-Cargo Hercules C130 pour un stage d'entraînement au centre national de la gendarmerie.



Chiffres clés

14 900 mouvements d'aviation

846 mouvements commerciaux TWINJET

127 mouvements commerciaux autre

5 634 passagers TWINJET

261 passagers autres

22 vols sanitaires et transports d'organes

792 mouvement pour les vols Samu

133 411 l carburant distribué



1 boulevard lakanal
BP 70171
24019 Périgueux Cedex
05 53 35 86 00
Contact@agglo-perigueux.fr

Conception : Mantalo, www.mantalo.net
Impression : XXXXXXXX
Crédits photos : Jonathan Barbot, Denis
Nidos, Arnaud Loth,
service communication du GP



www.agglo-perigueux.fr